

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « VOLAILLES D'AFRIQUE » en abrégé « VDA »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON CITE VERTE, Lot 00, Ilot 408

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 05/02/2024 reçus par Me MARIE-THERESE A. POLNEAU, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 06/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VOLAILLES D'AFRIQUE » en abrégé « VDA »

Objet : - Production, Transformation et Distribution de Produits avicoles ;

- Production et Vente de volailles et produits dérivés ;

- Production et Distribution d'aliments de volailles ;

- Le développement de fermes agropastorales.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON CITE VERTE, Lot 00, Ilot 408

Dirigeant(s) M N'DRI BROU SALOMON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01186 du 09/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07652/GTCA/RC/2024 du 09/02/2024

